

Motion d'ajournement

soit leur affiliation politique, pourraient être invités à collaborer aux activités ministérielles; de cette façon, sur cette base non partisane, il serait possible d'accomplir beaucoup plus. J'ai toujours pensé qu'il faudrait de temps en temps tenir des réunions du cabinet à l'extérieur d'Ottawa, et sur une base régionale, et je voudrais maintenant proposer que le premier ministre prenne des dispositions pour qu'une telle rencontre se tienne à Moncton aussi tôt que possible. Je serais très heureux de prêter mon concours. Ainsi, le gouvernement et le Parlement iraient vers le peuple et c'est la façon de comprendre les problèmes tels qu'ils se posent à la base.

Après que j'eus dit «non» jeudi dernier, quelqu'un a prétendu que ce n'était pas très sportif de ma part. J'ai alors souri, parce que je n'ai jamais pensé que l'on pouvait prendre les travaux de la Chambre à la légère. Il ne s'agit pas là d'un événement sportif ni même d'un spectacle d'athlétisme. Notre institution ne devrait pas être une société fondée sur l'admiration réciproque, mais peut-être que si. Je suis convaincu tout comme vous, monsieur l'Orateur, qu'un député a des responsabilités. Comme député, ma responsabilité concerne d'abord mes commettants, ensuite le pays dans son ensemble puis ma conscience; si j'appartenais à un parti, j'imaginerai que l'allégeance à mon parti viendrait après. Je me demande parfois si c'est là l'ordre de priorité que l'on suit.

● (1520)

Je tiens à dire bien clairement, en des termes aussi nets et précis que possible, que si le proposeur de la motion avait eu la simple courtoisie de me consulter avant de la présenter, j'aurais été plus que ravi de donner mon consentement. J'aurais même consenti à ce que la Chambre prenne congé le lundi 23 février, car je suis sûr que le parti progressiste conservateur aura besoin de tout le temps à sa disposition pour se donner un chef.

Des voix: Bravo!

M. Jones: Pourtant, personne—pas une âme—n'a eu la courtoisie de venir discuter avec moi du consentement unanime, et d'ailleurs personne n'est encore venu m'en parler. La Chambre a des questions très graves et très importantes à débattre. Il y a notamment les problèmes causés par l'inflation.

Une voix: Oh, oh!

M. Jones: Y a-t-il quelqu'un de ce côté-ci qui désire parler après moi? Nous devons étudier la question des taux élevés d'intérêt, des décisions de la Commission de lutte contre l'inflation, du chômage, du logement, des problèmes sociaux, de la peine de mort, de l'avortement, de la défense, du gaspillage gouvernemental et je pourrais continuer ainsi. Prendre un congé pour assister à un congrès politique me paraît donc une proposition douteuse. Nous aurions mieux fait d'adopter le bill sur le patrimoine et de prendre cette fin de semaine-là comme congé.

Depuis que je suis à la Chambre, comme député élu en bonne et due forme, je me suis toujours efforcé de me conduire avec honnêteté, probité et intégrité, mais j'ai déjà dit à plusieurs reprises que, puisqu'on m'avait forcé à siéger comme indépendant, j'exercerais mes droits et privilèges et assumerais mes responsabilités jusqu'au bout. Jusqu'à ce que je devienne membre d'un parti politique

[M. Jones.]

reconnu je n'ai d'autre alternative que de m'en tenir à mon propre jugement.

Les députés doivent admettre que les partis politiques reconnus ont opposé une farouche résistance à ce que je devienne membre d'un seul comité permanent de la Chambre. Je demande: cela est-il juste? N'est-ce pas de la discrimination? Est-ce de la démocratie parlementaire? Est-ce moralement juste? Est-ce le genre de justice dont on gratifie les députés? Ce genre d'attitude est-il acceptable?

De même, tous les autres députés appartiennent à l'un des partis politiques reconnus qui peuvent émettre des reçus pour 75 p. 100 des dons de \$500 et moins qu'ils touchent, aux fins de l'impôt sur le revenu. C'est un privilège encore plus avantageux que ceux offerts aux églises et aux institutions de charité, mais c'est la religion de la politique. Je vous demande encore une fois: est-ce juste? N'est-ce pas de la discrimination? Est-ce de la démocratie parlementaire? Est-ce moralement juste? Est-ce le genre de justice dont on gratifie les députés? Ce genre d'attitude est-il vraiment acceptable?

Quand je suis arrivé à la Chambre, je croyais que beaucoup de députés avaient des idées erronées et préconçues, pour une raison ou une autre, quant à mon opinion sur certains sujets, dont le bilinguisme. J'espère que les députés conviennent maintenant avec moi qu'un système d'éducation nationale intégré, non séparé et uniforme est la seule façon d'assurer, dans ce pays, l'harmonie, la compréhension et l'unité. C'est ce que j'ai dit, en mai 1964, à la Commission Laurendeau-Dunton, et je continuerai de le répéter parce que c'est important. Le programme actuel de bilinguisme ne marche pas. C'est un gâchis. C'est aller un peu loin, que le chef de l'état-major de la Défense vienne dans ma circonscription de Moncton et dise, en fait, que c'est lui qui avait rendu la décision relative à l'emploi du français à Greenwood, en Nouvelle-Écosse, et que personne n'allait l'obliger à la modifier. C'est de l'arrogance et je crois que la Chambre devrait rejeter cela.

En refusant d'accepter mes opinions et en ne me permettant pas de jouir des mêmes droits et privilèges que les autres députés, comme un certain parti politique l'a fait, on ne m'a pas seulement rejeté, moi, on a aussi rejeté mes commettants et les opinions d'un grand nombre de bons Canadiens bien pensants. Je suis un député indépendant, non par choix mais par nécessité, mais je suis député autant que tout autre. La différence, cependant, est que je ne suis affilié à aucun parti, et le système ne me permet pas de siéger aux comités permanents, ce qui ne devrait pas être. C'est donc ici dans la Chambre des communes, dans l'enceinte parlementaire elle-même que je dois déclarer mes vues et utiliser à plein cette occasion qui m'est offerte d'exercer mon droit de désapprouver et d'approuver.

D'après les récents événements, il est certain que j'ai été excommunié et rejeté du parti progressiste-conservateur. Maintenant que les libéraux et que les progressistes conservateurs connaissent mieux mon point de vue sur le bilinguisme, ce qu'il me reste à faire pour être admis dans le parti progressiste-conservateur, c'est de suivre la route adoptée par tant d'autres qui ont réussi à se faire admettre dans ce noble parti, à savoir y entrer en passant par le parti libéral.

Des voix: Bravo!